

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES :
25 centimes la ligne.
RECLAMES :
30 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 46 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

CALENDRIER DU LOT

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
22	Dim.	s. Thomas.		☉ N. L. le 4, à 10 h. 21' du soir.
23	Lundi.	s. Lin.	Cabrerets, Catus.	☽ P. Q. le 11 à 1 h. 25' du soir.
24	Mardi.	x. p. de la Merc.	Soucirac.	☉ P. L. le 19, à 2 h. 10' du matin.
25	Mercr.	s. Firmin.	St-Germain.	☽ D. Q. le 27, à 6 h. 33' du matin.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Lafite-Havas, 8, place de la Bourse. L'abonnement se paie d'avance.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry	7 h. du m.
		6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 18 septembre 1861.

L'insurrection napolitaine est au moment d'être apaisée. Le général Pinelli, suivi d'un nombreux corps d'armée, bat les bois de Montecchio qui servaient de repaire aux bandes réactionnaires. Elles sont successivement repoussées partout où elles se montrent. La circulation, depuis si longtemps interrompue entre Aquila et Terramo et qui était des plus importantes comme position stratégique, est complètement rétablie. En un mot, tout fait espérer que sous peu de jours seront réprimés ces sanglants désordres, qui troublaient l'Italie méridionale. Au milieu de toutes ces agitations, Florence n'en a pas moins ouvert son exposition artistique. Le roi Victor-Emmanuel a été reçu avec enthousiasme dans l'illustre patrie du Dante. Il a inauguré l'exposition le 15 septembre et a prononcé un discours dont le télégraphe ne nous apporte aujourd'hui que le résumé, mais que dans notre prochain numéro nous publierons *in extenso*.

Aucune importante nouvelle de Rome; mais en revanche mille suppositions plus contradictoires les unes que les autres. Ce qu'il y a de plus réel et de plus positif, c'est la vigilance sévère déployée par les troupes françaises dans la garde des frontières des États du Pape.

La Hongrie continue toujours à donner de justes inquiétudes au gouvernement autrichien. On parle vaguement de la prochaine convocation à Pesth des deux Chambres madgyares. On écarterait avec soin dans ces nouvelles élections tous les députés qui se sont précédemment signalés par leur opposition à la patente du 26 février. La perception des impôts est définitivement commencée; mais elle rencontre de grandes difficultés. Ce n'est pas avec de pareils moyens qu'on peut espérer une solution amiable entre Vienne et Pesth.

Un changement ministériel, qui acquiert une certaine importance dans les circonstances ac-

tuelles, vient d'avoir lieu à Copenhague. Le monarque danois a confié à M. Lehman le portefeuille de l'intérieur. M. Lehman subira sans nul doute les influences de la Cour et s'associera à sa résistance contre les derniers projets qu'avait présentés le cabinet dans l'épineuse affaire du Holstein. M. Lehman est pour ainsi dire le chef du parti qui répudie l'unité du royaume et veut l'autonomie du Holstein, la regardant comme le moyen le plus sûr d'affermir l'indépendance du Danemarck, vis à vis de la Diète de Francfort.

Les journaux de Varsovie nous apprennent la véritable cause des derniers désordres qui ont eu lieu en Pologne. Ces troubles sont déplorables à tous points de vue, et ne servent qu'à compromettre la cause polonaise.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 16 septembre.

L'agence Reuter publie une lettre des États du sud annonçant que le gouvernement confédéré a résolu que, ni coton, ni tabac, ni riz ne seront enlevés des plantations des États confédérés jusqu'à la fin du blocus. Les planteurs mettront probablement le coton et le tabac estimés à la valeur de cinquante millions sterling à la disposition du Gouvernement au pair comme avance.

Berlin, 15 septembre.

On mande de Copenhague : Dans la soirée d'hier samedi, le roi a nommé M. Orla Lehmann ministre de l'Intérieur.

Pesth, 15 septembre.

Suivant les instructions transmises aux commissaires du gouvernement, les palatins des comitats qui ne voudront pas se soumettre, seront ou suspendus ou destitués. On instituera de nouvelles commissions qui devront coopérer directement à la perception des impôts et à la levée des recrues.

Turin, 15 septembre.

Florence, 15. — Le roi a inauguré l'exposition à onze heures; il s'y était rendu avec le prince de Garignano. Le cortège était splendide, l'accueil à été

enthousiaste. Le marquis Ridolfi président de la commission, a prononcé un discours auquel le roi a répondu en témoignant sa satisfaction d'inaugurer la première exposition réalisée dans le berceau des arts et des sciences. Sa principale sollicitude a pour objet d'établir l'unité de l'Italie et de développer les éléments de sa prospérité; il remercie la commission de ses soins, il ajoute que la grande œuvre nationale n'est pas encore accomplie, mais l'Italie, en cette occasion, a renouvelé son vœu solennel car elle y est représentée tout entière et elle témoigne ainsi sa volonté d'être une nation unie. Le roi a quitté le palais au milieu des bruyantes acclamations d'une foule immense.

Turin, 15 septembre.

Naples, 15. — Le général Pinelli a exploré les bois de Montecchio, avec 8000 hommes de la garde nationale et de la troupe.

La bande de Cipriani est cernée dans les montagnes, entre Aquila et Terramo, qui ont été délivrées des brigands par les généraux Chiabrera et Longone.

Turin, 16 septembre.

Le *Corriere mercantile* confirme le refus fait par Garibaldi de l'offre du commandement de l'armée fédérale des États-Unis.

L'emprunt italien est à 71 25.

Florence, 15 septembre.

Le roi est arrivé, hier soir, à six heures, pour l'ouverture de l'exposition italienne. S. M. a été accueillie, à Livourne et à toutes les stations du chemin de fer, avec le plus grand enthousiasme. A Florence, la population s'est rendue en masse sur les places et dans les rues que S. M. devait parcourir. Arrivé à Pitti, le roi, visiblement ému par les acclamations affectueuses et incessantes de la foule immense qui couvrait la place, a paru plusieurs fois au balcon pour remercier.

Lisbonne, 14 septembre.

L'*Estramadure*, paquebot des Messageries impériales, venant du Brésil, est arrivé ce matin, à neuf heures cinquante minutes, avec 168 passagers; il est reparti pour Bordeaux avec 130 passagers du Brésil. L'état sanitaire était bon.

Madrid, 14 septembre.

On assure que l'escadre qui doit être envoyée au Mexique sera sous les ordres de Rubalcaba.

Les journaux de l'opposition regardent comme certaine la retraite de M. Tecco, représentant de l'I-

talie. Les feuilles ministérielles espèrent au contraire que tout se conciliera.

Raguse, 16 septembre.

Omer-Pacha doit partir pour Gasko où une révolution est sur le point d'éclater. — Les habitants turcs de Scutari font cause commune avec les montagnards chrétiens. — Ils exigent la destitution du gouverneur.

Chronique locale.

Encore quelques mots à propos du Courrier.

Le *Courrier du Lot* n'est pas d'humeur à prolonger la lutte. Notre dernier feuilleton ne lui inspire aucune envie d'user du droit de la réplique. Il propose tout simplement de fermer le débat. Pourquoi tenir, en effet, l'attention du public trop longtemps en éveil sur le même théâtre? Ce serait, en vérité, se montrer trop exigeant et abuser de sa patience.

Pour l'instruction de ceux de nos lecteurs qui ne voient pas le *Courrier*, on voudra bien nous permettre encore de résumer rapidement le dernier réquisitoire, qui demande la clôture.

Dans le dernier feuilleton de ce Journal, la parole appartient d'abord à l'auteur de la nouvelle *Histoire du Quercy*: il écrit au directeur du *Courrier*, il écrit à M. Carbonel.... M. Raphaël Périé n'est que médiocrement satisfait de la critique littéraire de celui qui s'est posé comme son défenseur, et qui, dans le cours de son plaidoyer, est devenu son adversaire. Comment, en effet, se louer en tout d'un défenseur, qui divulgue dans un Journal les nombreuses objections, soulevées par l'indiscrète curiosité de la cité cadurcienne contre un livre à peine publié, et qui, les trouvant fondées sans doute, ne songe guère à les combattre. Sur ce point, le public paraît être un peu de l'avis de M. Périé.

L'écrivain quercynois n'a aucune intention de défendre son œuvre contre la double critique des Journaux de la cité; il déclare même se

Le duc de Bourgogne, heureusement échappé à ses ennemis, s'était retiré dans ses États. Après mille dangers Capelucho l'y avait rejoint. L'insuccès de sa coupable tentative n'avait été qu'un stimulant plus actif pour l'ambition éfrénée, et un aliment plus énergique pour l'implacable vengeance du Duc. Ses partisans étaient encore puissants et nombreux à Paris: ils fomentaient à chaque instant des troubles et des émeutes qui ensanglantaient la capitale. La reine secondait le duc de Bourgogne, et travaillait avec lui à la ruine du parti des Armagnacs.

Profitant de ces affreux désordres, le roi d'Angleterre, Henri V, avait de nouveau pénétré en Normandie et mis le siège devant Rouen. De tardifs secours de Jean-sans-Peur ne purent retarder la chute de cette place, et les lys de France durent s'effacer devant les léopards d'Angleterre.

Enivré de ce succès, le monarque anglais s'avança à marche forcée sur Paris. Une à une il prit toutes les villes qu'il rencontra sur son passage. Paralysées par la peur et réduites à leurs propres ressources, les cités françaises ouvraient honteusement leurs portes à leurs ennemis. La France était sur le point de devenir anglaise.

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 18 septembre 1861.

CAPELUCHE

ou le Bourreau de Paris sous Charles VI.

ROMAN HISTORIQUE.

(Suite.)

VIII.

CAPELUCHE ET LÉONARD.

— Ouvrez, au nom du Roi! — c'était-on de nouveau de la rue, et avec plus de force.

Capelucho et Léonard continuaient à descendre l'escalier, en étouffant avec soin le bruit de leurs pas. Ils furent bientôt dans l'étroit corridor qui aboutissait à la porte. Ils s'arrêtèrent un instant.

Le bourreau avait repris tout son sang froid.

Ils sont cinq, as-tu dit? demanda-t-il à Léonard, à voix basse.

— Oui! répondit brièvement le page.

— Nous avons chacun une épée et un poignard. La partie est égale, et sang Dieu! nous allons un peu en découdre, mon beau page!!

— Trêve de plaisanteries, Capelucho! répondit brusquement Léonard, et sus les archers du Roi!!

— Sus les archers du Roi! — répéta Capelucho. Et tous deux s'engagèrent dans le corridor. Ils ne se trouvèrent plus qu'à quelques pas de la porte.

— Ouvrez, Léonard — dit Capelucho.

Le page ouvrit tout à coup la porte et, suivi de Capelucho, se précipita sur les soldats surpris.

L'obscurité la plus profonde régnait dans la rue. Un archer portait bien une torche; mais aux trois quarts consumée, elle ne jetait déjà plus qu'une clarté vacillante. Ce fut sur lui que Capelucho s'élança d'abord; dans le choc la torche tomba et s'éteignit. Les ténèbres devinrent plus épaisses.

Pendant quelques instants ce fut une affreuse mêlée entre les sept hommes. Les soldats ne pouvaient se reconnaître dans l'ombre, et se frappaient aveuglément.

Enfin, on n'entendit plus rien; et le combat avait cessé, au moment où débouchait dans la rue Saint-Jacques une forte patrouille, commandée par un officier. A la lueur des torches, on aperçut pêle-mêle, couchés sur le sol, les archers royaux, tous horriblement blessés. L'officier les fit relever et continua sa route. Un quart d'heure après la nuit et le silence enveloppaient de nouveau la rue Saint-Jacques. Capelucho et Léonard avaient fui chacun de leur côté. Ne les suivons pas. Nous les retrouverons plus tard, dans la seconde partie de cette histoire, et revenons auprès de Suzanne.

Elle passa la nuit sans dormir. Le matin, un messager lui apporta un billet de son amant. Voici ce qu'elle y lut :

« Je pars dans une heure; pour où; je l'ignore.

» Je vais oublier ton infidélité et ta trahison.

» Adieu pour toujours,

« Léonard. »

A la lecture de ce billet laconique, Suzanne resta comme pétrifiée. Elle le lut, le relut et le retourna dans tous les sens, cherchant à douter de la cruelle réalité. Puis elle se laissa tomber sur une chaise et, les bras pendants, l'œil fixe et hagard, demeura immobile comme une statue.

Le soir de ce même jour, vers le coucher du soleil, la foule s'assemblait curieuse et pressée sur les grèves de la Seine, en face de la tour de Nesle. Des pêcheurs venaient de retirer de leurs filets le cadavre d'une jeune fille.

C'était celui de Suzanne!!!

DEUXIÈME PARTIE.

I.

LE BOURGIGNON REVIENT SUR L'EAU.

Deux ans avaient passé sur les événements que nous venons de raconter.

montrer reconnaissant pour le peu de bien qu'on a pu dire de son livre, dans l'un et dans l'autre Journal. Il veut laisser son ouvrage plaider sa propre cause devant ce juge souverain qui s'appelle l'opinion publique. C'est assurément, — et nous le proclamons sincèrement, — tout ce qu'on pouvait dire, à cette occasion, de plus adroit et de plus spirituel, suivant cette pensée d'un judicieux écrivain : « Il faut qu'un auteur » reçoive avec une égale modestie l'éloge et la » critique que l'on fait de ses ouvrages » — (La Bruyère) — Nous sommes ainsi dispensé de confirmer par de nouvelles preuves nos appréciations générales sur le premier volume de l'histoire du Quercy.

Cependant, l'auteur attaqué, laissant de côté toutes les autres objections, — demande modestement à se justifier, au sujet d'une petite erreur signalée par le *Courrier du Lot* : Il s'agit de la longueur en kilomètres donnée à l'ancien territoire du Quercy. Pour sa justification, l'auteur en appelle à une carte géographique qu'il a consultée. Le *Courrier* se montre impitoyable ; il n'accepte pas cette excuse, et ne veut pas lui laisser cette faible consolation : il le rend seul responsable de l'erreur indiquée. (Puis, résumant sa critique, il applique à l'œuvre historique de l'écrivain quercinois ce vers sévère de Martial :

« Sunt bona, sunt mala quædam, sunt mediocria plura »

En vérité le critique ne veut pas être accusé de pêcher par un excès d'éloge...

Après avoir porté cette sentence, il est d'avis de clore le débat ; mais comme il est un peu de mauvaise humeur, il veut, en finissant, faire voir qu'il tient encore rancune au *Journal du Lot*, pour avoir eu la hardiesse de se défendre, même contre ses traits impuissants. — Pourquoi aussi un Journal si jeune encore ose-t-il riposter contre un vétérana de douze années de lutte, qui peut se vanter d'avoir fait les grandes campagnes de nos dernières crises politiques, et qui porte encore les nobles cicatrices des combats ? — Être attaqué par le *Courrier* c'est déjà trop d'honneur...

Il pourrait se venger de cette ingratitude ; mais le *Courrier* a le cœur généreux ; il veut avoir un peu d'égard pour la jeunesse de son adversaire... On croit ainsi nous faire une malice, et lancer un trait qui porte ; il se perd dans les airs : les habiles y verront tout au plus un petit tour d'adresse. — La récente origine d'un Journal est-elle donc un crime ? — La jeunesse vigoureuse n'a-t-elle pas plus de vie et d'espérance que l'âge mur qui décline et touche à la vieillesse ? Entre la franche jeunesse du *Journal du Lot* et l'humeur chagrine du *Courrier* le public a déjà prononcé... Maintenant, laissons grandir en force le nouveau Journal, laissons le *Courrier* progresser encore en expérience et en sagesse, et attendons sans crainte le jugement de l'avenir.

Le dernier numéro du *Napoléonien* de Rodez consacre un long article au reboisement des montagnes. Nous le reproduisons, en nous associant pleinement aux judicieuses réflexions de notre confrère de l'Aveyron. Le reboisement des montagnes est une des questions actuelles les plus intéressantes. Le gouvernement impérial, dont la sollicitude attentive descend aux moindres besoins des populations, se préoccupe de ce grand travail ; son accomplissement serait un bienfait et une fortune pour la France entière. — Comme ses voisins, le département du Lot élève la voix à son tour, et appelle de tous ses vœux cette transformation du sol, qui deviendrait pour lui une source de précieuses richesses. Espérons qu'on se mettra bientôt à l'œuvre, et que cette question si grandiose en ses résultats recevra une solution favorable.

DU REBOISEMENT DES MONTAGNES.

Il n'est pas besoin d'être beaucoup sorti de l'enceinte des villes pour avoir remarqué la dis-

(*) Mais il n'y a pas erreur : la longueur en ligne droite est bien de 100 kilomètres. Cela résulte des opérations cadastrales. C'est le chiffre officiel. Le maître de poste connaît parfaitement la longueur de la route ; mais les circuits qu'elle fait, ne peuvent venir en ligne de compte pour une ligne droite à vol d'oiseau. Un Journal qui n'est plus à la mamelle devrait avoir compris cela.

parition croissante des bois. Ici, par la négligence et défaut d'entretien, là, par suite des besoins de la culture, ailleurs, par suite de la spéculation ardente qui sacrifie aux profits immédiats les intérêts de l'avenir, ils diminuent peu à peu.

Nous plaçant au point de vue rationnel et non au point de vue poétique, nous ne nous apitoyons pas outre mesure sur la destruction des arbres — quelques-uns séculaires — qui tombent sous la cognée infatigable ; nous comprenons que dans un temps où l'activité humaine développée, demande à la matière comme à l'homme tout ce que l'une et l'autre peuvent produire, des bois clair-semés, d'un aspect riant ou majestueux, mais d'un rapport minime, fassent place à de luxuriantes récoltes de céréales, ou à de riches prairies artificielles.

Mais en reprenant sur les forêts tous les terrains qui peuvent être plus utilement employés, l'agriculteur et l'économiste ont un impérieux devoir à remplir. C'est celui de maintenir ou de remettre en état de bois les terrains que leur nature et leur position affecte naturellement à cette destination. Il en est ainsi non-seulement parce que l'industrie et l'économie domestique consomment une grande quantité de bois et s'alarment déjà de sa rareté croissante, mais encore et surtout parce que le reboisement de certaines parties montagneuses du territoire importe essentiellement à la conservation du produit des aires et à la sécurité de leurs habitants.

Personne n'ignore, en effet, l'efficacité que doit avoir le reboisement des pentes par rapport aux inondations qui désolent périodiquement presque toutes les parties du territoire. L'effet désastreux de ces phénomènes provient de la violence avec laquelle les eaux du ciel, se précipitant en torrents du haut des montagnes dénudées, dont les flancs sont sillonnés de ravins devenus chaque jour plus profonds, grossissent subitement par leur masse énorme les cours d'eau qui serpentent dans les plaines cultivées et occasionnent un débordement inattendu. Supposez, au contraire, ces montagnes couvertes d'une végétation forestière quelconque : elles recevront, il est vrai, la même quantité d'eau pluviale ; mais au lieu de s'écouler avec rapidité sur la surface aride du sol, entraînant avec elle le sable et les pierres, et de se creuser un lit torrentiel sur le point où les amoncelle la pente du terrain, les eaux se diviseront sur toute la surface ; elles s'infiltreront dans la couche perméable d'humus que fortifient les racines et les débris annuels des végétaux, et si toutes n'y sont pas retenues, du moins celles qui s'écouleront dans les terrains inférieurs n'y arriveront que divisées et avec une certaine lenteur, perdant ainsi leur puissance funeste.

Ces avantages du reboisement des montagnes sont particulièrement revenus à la pensée de tous à la suite des grandes inondations qui ont affligé, dans le cours des dernières années, diverses parties de la France. Aussi l'Empereur, à qui n'échappent aucun des besoins du pays, n'a-t-il eu garde d'oublier le reboisement dans le programme des grandes mesures d'amélioration industrielle, commerciale et agricole que formula la lettre impériale du 5 janvier 1860.

L'exécution suivit de près les promesses, et le 28 juillet suivant le Corps législatif adoptait, après un examen approfondi, la loi sur le reboisement qui lui avait été soumise par le Conseil d'Etat. Le 27 avril dernier était rendu un décret impérial portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi ; MM. les conservateurs des forêts et MM. les préfets recevaient les instructions afférentes à la part respective qui leur revient dans cette exécution.

Tous les éléments législatifs et administratifs sont donc prêts pour l'entreprise du reboisement, et c'est à l'intelligent concours des particuliers et des communes qu'il appartient maintenant d'en assurer le succès. La loi est trop nouvelle pour qu'il ait pu déjà être fait beaucoup à cet égard, notamment dans la dernière session des conseils municipaux, mais elle est trop importante pour ne pas entrer bientôt dans la pratique, et dans cette prévision nous croyons utile d'en rappeler les principales dispositions.

La loi du 28 juillet 1860 et le règlement d'administration publique du 27 août 1861 distinguent les reboisements facultatifs et les reboisements obligatoires.

Les premiers, accomplis spontanément par les particuliers ou par les communes, peuvent donner droit à une subvention, consistant soit en délivrance de graines et de plants, soit en primes en argent. Les particuliers doivent adresser leurs demandes au conservateur des forêts, sur le modèle qui leur sera fourni par les agents de l'administration forestière ; les primes en argent qui leur seront allouées ne sont délivrées qu'a-

près l'exécution des travaux. Les communes adressent leurs demandes au Préfet qui les transmet au conservateur avec son avis motivé : les terrains communaux où le reboisement est entrepris sont soumis de plein droit au régime forestier et surveillés par les agents de l'administration des forêts. Toutes les demandes doivent parvenir à qui de droit avant le 15 juillet de l'année qui précède celle pendant laquelle la subvention sera employée ; l'inexécution des travaux oblige les particuliers, les communes et les établissements publics à restituer à l'Etat, soit les sommes, soit la valeur des graines et des plants qu'ils en ont reçu. Les secours du gouvernement ne s'appliquent d'ailleurs qu'aux reboisements opérés sur le sommet ou sur la pente des montagnes.

Les reboisements obligatoires, rendus nécessaires par l'état du sol et par les dangers qui en résultent pour les terrains inférieurs, sont déterminés par l'administration forestière, et n'ont lieu qu'en vertu d'un décret impérial déclarant l'utilité publique, lequel est précédé lui-même d'une enquête, d'une délibération municipale, d'un avis du Conseil général, de celui d'une commission spéciale formée à cet effet, etc. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'examen des nombreux détails de réglementation qui se rapportent à cette partie de la question, l'administration ne s'occupant pour le moment que de donner l'impulsion aux reboisements facultatifs, et faisant tout d'abord appel à la prévoyance des intéressés et à leur bonne volonté.

Cette bonne volonté pourrait-elle faire défaut ? Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi lorsqu'on se sera bien pénétré de l'esprit de la nouvelle loi, des motifs d'utilité publique qui l'ont déterminée, et des avantages que son application procurera à l'agriculture à mesure qu'elle se généralisera.

Il est un point sur lequel nous ne saurions trop insister : c'est que le reboisement n'est pas destiné à déranger les exploitations des particuliers, des établissements publics et des communes, en leur enlevant une portion de culture ; loin de restreindre leur champ d'exploitation, il l'agrandit, il en crée un nouveau en s'opérant sur les pentes et les sommets jusque là incultes et improductifs. Il est vrai que les terrains communaux, quelque incultes qu'ils soient, présentent encore, çà et là, quelques touffes d'herbes rabougries et qu'on y fait passer les troupeaux. Mais nous ferons observer qu'aux termes de la loi de 1860, le reboisement est limité, sauf décision contraire des conseils municipaux, au 20^e des terrains communaux ; que les troupeaux pourront plus tard, avec l'autorisation de l'administration forestière, être conduits dans les nouveaux bois, lorsqu'ils seront reconnus défensables ; qu'enfin, la restriction minimale apportée au parcours sera plus que compensée par les produits du reboisement et par les services qu'il rendra en prévenant les effets des inondations.

Cette compensation sera d'autant plus entière et fructueuse que le reboisement n'exigera pas de sacrifices pécuniaires onéreux de la part des communes pauvres, le gouvernement étant disposé à prodiguer les encouragements et les subventions à celles qui ont peu de ressources, mais qui feront preuve de zèle.

Bien plus l'application de la loi sur le reboisement se lie, dans la pensée de l'administration, à l'application de celle qui concerne la mise en valeur des terres communales incultes, le dessèchement des marais et par suite l'amélioration des pâturages. Cette concordance deviendra chaque jour plus visible dans la pratique, et l'emploi des subventions sera combiné de façon que les communes verront s'augmenter le produit des terrains laissés en état de pâturages, en même temps que la portion qui en sera distraite se couvrira d'une végétation productive et défensive.

On a donc tout lieu de penser que les populations saisiront avec intelligence le but d'utilité et de prévoyance de la nouvelle loi et se prêteront avec empressement à son application.

Les maires et les conseils municipaux se pénétreront de l'esprit des dispositions de la loi ; qu'ils entrent avec confiance et énergie dans la voie des reboisements, assurés que les secours efficaces de l'administration ne feront pas défaut aux communes dont les ressources n'égalent pas la bonne volonté !

Le succès de la loi sur le reboisement dépend aussi des particuliers, dont l'initiative est plus hardie que celles des corps municipaux et dont les finances sont plus disponibles ; il dépend notamment des agriculteurs éclairés qui ont initié par leurs exemples leurs compatriotes à toutes les conquêtes de la science agricole, et ont imprimé à l'agriculture aveyronnaise un caractère si marqué de progrès. Il leur reste un nouvel exemple à donner : c'est celui du reboisement ;

ils ne failliront pas à cette tâche qui leur sera rendue plus facile par la considération de l'intérêt général s'ajoutant à celle de leur intérêt privé.

(Napoléonien de l'Aveyron)

DE BROCA

ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE.

La décision impériale du 20 mai 1860, portant réorganisation de l'École impériale de cavalerie, a admis, chaque année, à suivre les cours de cet établissement, cinquante cavaliers élèves qui entrent dans l'armée par la voie d'engagement volontaire contracté à Saumur.

L'examen pour l'admission à cette école est fixé du 15 au 20 décembre.

Une préparation chimique, d'origine Allemande, proposée pour servir à l'extinction des incendies dans les poêles et les cheminées, et formée d'un mélange préparé dans les conditions de l'Artifice du feu de Bengale, a été reconnue d'un usage dangereux par le conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. Un arrêté ministériel en date du 31 juillet dernier a interdit le débit, la circulation et l'usage de cette préparation.

Par décision du 12 septembre, M. le Ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics a accordé à chacun de MM. Rolland à Cajarc et Célarié, au Montat, une médaille d'argent à l'occasion du concours régional de Rodez, aux opérations duquel ils ont pris part en qualité de membres du jury.

M. l'abbé Pierre Bonhomme, de Gramat, fondateur des Religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire, missionnaire diocésain de Roc-Amadour, chanoine honoraire des diocèses de Cahors et de Montauban, vient de décéder. Nous recevons sur cet homme de bien la biographie suivante :

M. l'abbé Bonhomme était né à Gramat, le 3 juillet 1803. Dès son enfance, il se distingua par une conduite édifiante, et ses amis du premier âge rendent témoignage à la régularité de vie du jeune écolier. Il commença ses études à Gramat ; il les continua à Montfaucon et les termina au collège de Cahors ; partout une vive intelligence, secondée par une application des plus énergiques, lui assura des succès constants, sa vertu ne se démentit nulle part ; du collège, il passa au grand séminaire, et le pieux écolier fut un séminariste fervent. Ordonné prêtre le 22 décembre 1827, il était déjà prêt pour les œuvres de zèle.

Le sanctuaire avait des vides à remplir, l'éducation chrétienne était rare, seconder les vocations pour le sacerdoce, préparer des hommes chrétiens pour la société étaient, comme aujourd'hui, les deux grands besoins de l'époque ; M. l'abbé Bonhomme se proposa ce double but dans la fondation du collège de Prayssac et, bientôt après, dans celle du collège de Gramat. Le succès couronna ses efforts, et ces deux maisons, la seconde surtout, ont fourni au clergé du diocèse un nombre considérable de sujets distingués.

Mais la direction du collège n'absorbait pas tellement l'activité de M. Bonhomme qu'il ne fût capable d'autres soins. Il était encore chargé de la paroisse de Notre-Dame, à Gramat. Ses anciens paroissiens conservent un précieux souvenir de son ministère si actif, si plein de dévouement ; surtout, ils n'oublieront jamais cette florissante congrégation, devenue le modèle et le berceau de ces congrégations qui, répandues dans tout le diocèse, entretiennent la piété dans un si grand nombre de paroisses.

Pour M. Bonhomme, une œuvre accomplie ne fut jamais considérée comme un titre au repos ; il ne regardait pas ce qui était fait, mais ce qui était à faire et la pensée d'un sacrifice nouveau, de nouvelles fatigues fut toujours un aiguillon pour son zèle. D'ailleurs, doué d'une facilité d'élocution peu commune, plein de chaleur et de sentiment, il possédait à un rare degré le don de ramener les âmes, d'entraîner les cœurs : ce don, il ne voulut pas le laisser oisif. L'œuvre des missions diocésaines fut commencée ; encouragé, soutenu par un prélat dont le cœur grand et généreux était si bien fait pour comprendre le sien, M. Bonhomme put suivre en liberté le mouvement qui le poussait et se livrer tout entier à un ministère si important et si fécond en fruits de salut.

On se ferait difficilement une idée de la puissance de cette parole si simple et si convaincue. M. Bonhomme était pour les populations qu'il évangélisait cet homme de Dieu auquel on ne sait rien refuser, parce qu'on sent que le premier il se donne et se livre tout entier.

Cependant vint un jour où les forces trahirent cette activité que rien n'étonnait ; une extinction de voix des plus complètes obligea le zélé missionnaire de renoncer à un ministère qui lui était si cher. Mais en quittant la chaire il ne quitta pas le travail. Dans le cours de ses missions il avait rencontré des âmes

faites pour une vie séparée du monde, et bientôt il avait conçu et réalisé le projet de leur offrir un asyle, où, à l'abri des dangers du monde, elles pussent, en se sanctifiant elles-mêmes, devenir des instruments efficaces pour cette œuvre de restauration chrétienne et sociale dont il sentait si vivement le besoin.

Sous son impulsion vigoureuse, la communauté de Notre-Dame-du-Calvaire s'était développée rapidement, et lorsqu'il dut renoncer aux missions, il trouva dans les soins réclamés par le pieux institut, comme un dédommagement des travaux qu'il lui fallait interrompre.

Ce fut désormais de ce côté que se porta toute son activité; rien ne lui coûta jamais pour cette œuvre, et malgré l'affaiblissement sensible de ses forces il fut toujours pour elle prêt pour le sacrifice et les fatigues: il était à Paris pour les affaires de la communauté, lorsque, au mois de novembre dernier, il fut frappé d'une première attaque d'apoplexie. Des soins intelligents et dévoués arrêtaient les progrès du mal, mais le coup avait été terrible. Depuis ce moment, M. Bonhomme ne put se livrer à aucun travail sérieux, sa parole resta embarrassée, sa mémoire infidèle lui refusait même les noms de ses amis les plus chers. Une seule chose demeura entière chez lui, son cœur pour aimer Dieu et embrasser la croix. Enfin, une seconde attaque est venue terminer cette vie si pleine, et après une agonie de plusieurs jours, M. Bonhomme a rendu sa belle âme à Dieu le 9 du présent mois de septembre. Dieu, tout en le faisant passer par l'épreuve, ne lui avait pas refusé une bien douce consolation; M. Bonhomme a vu son œuvre solidement assise et déjà répandue au loin; il a vu les sœurs de son institut établies dans les diocèses de Cahors, de Paris, de Toulouse, d'Agen, de Meaux, de Montauban, de Tulle et de Versailles, et leurs quarante maisons environnées partout d'un respect et d'un amour justement mérités.

BLAVIEL, vic. gén.

Cahors, 47 septembre 1861.

M. Jules Léon, auteur de l'ouvrage la Botanique usuelle, adresse à un journal de Bordeaux la lettre suivante, qui contient, au sujet de l'action des piqûres de guêpes, des détails que nos lecteurs liront avec intérêt:

« J'ai lu avec plaisir un article sur la guérison presque miraculeuse de certaines maladies par la piqûre des guêpes et des abeilles.

« Ces faits ont attiré l'attention d'un grand nombre de malades, des rhumatisants en particulier. Ceux-ci, en désespoir de cause, ont essayé l'inoculation veineuse et ont eu lieu de s'en féliciter. Citons entre autres M. C..., membre de la Société des sauveteurs, qui, perclus et élopé depuis environ deux ans, s'est fait piquer le même jour par trente-deux abeilles sur les parties du corps les plus douloureuses. Aujourd'hui, il est parfaitement guéri.

« Déjà un médecin de Bordeaux a expérimenté l'action de ce virus contre les poitrinaires; plusieurs de ses malades reviennent à la santé; l'amélioration croissante persiste toujours.

« Le temps n'est peut-être pas éloigné où l'on aura trouvé le spécifique de cette terrible phthisie pulmonaire qui décime, année commune, un quart de la population.

« Il est à remarquer qu'après un certain nombre de piqûres, le malade n'éprouve plus de douleurs. Loin de là, il ressent, dans tout le système vital, une sorte de bien-être qui s'explique par ce qu'il y a d'accoutumance et de saturation dans l'organisme.

« Je ne doute pas qu'avant peu on aille acheter chez le pharmacien des abeilles, comme on y va acheter des sangsues.

« En conséquence, je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance du public les faits que je vous signale et qui sont attestés par des personnes dont la bonne foi ne saurait être suspectée, eu égard à la position qu'elles occupent dans le corps médical de Bordeaux. »

Le concours annuel d'animaux de boucherie aura lieu à Poissy, le mercredi-saint, 16 avril 1862.

Le programme ou arrêté ministériel qui fixe les conditions d'admission et détermine les prix est distribué gratuitement aux agriculteurs, à la préfecture et aux sous-préfectures.

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 23 septembre conrant pour la seconde partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours.

LÉGION D'HONNEUR.

AVIS.

Le Receveur général du Lot prie de nouveau MM. les Membres de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire de vouloir bien se pré-

senter, le plus tôt possible, à la Recette des finances de leur arrondissement pour retirer les certificats d'inscription, et se faire payer ensuite du semestre échu le 1^{er} juillet dernier.

TAXE DU PAIN. — 10 septembre 1861.

1^{re} qualité 42 c., 2^e qualité 38 c., 3^e qualité 35 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 05°; 2^e catégorie, 95°.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 85°; 2^e catég., 75°.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 20°; 2^e catégorie, 1^{er} 10°.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15°; 2^e catégorie 1^{er} 05°.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 45 sept. 1861.

11 Versements dont 2 nouveaux... 923 f »
5 Rembour^s dont 1 pour solde... 934 67

Pour la Chronique locale: LAYTOUT.

Départements.

Tarn-et-Garonne. — L'Honor-de-Cos:

Lundi dernier, un chien appartenant au sieur Orliac, propriétaire-cultivateur de cette commune, rentra des champs tenant entre ses dents le cadavre mutilé d'un enfant nouveau-né. L'autorité judiciaire, prévenue de ce fait, s'est aussitôt livrée à une enquête, à la suite de laquelle une jeune fille de 24 ans, nommée Jacqueline Girbant, a été arrêtée sous la prévention du crime d'infanticide.

(Courrier du Tarn-et-Garonne.)

Dordogne. — Au moment où nous mettons

sous presse, une nouvelle bien sinistre circule à Bergerac, le sieur F.C. marchand de grains à Fonroque, canton d'Eymet, aurait été assassiné par son frère, D.C., marchand de bestiaux, à la suite de quelques difficultés d'intérêt, et son meurtrier se serait tué lui-même de suite après, en se tirant un coup de pistolet dans la bouche. La justice s'est immédiatement transportée sur les lieux pour instruire sur ce double crime.

« Jeudi dernier, 12 septembre, le cadavre d'un homme fut trouvé dans une grotte, au lieu de la Gardonnette, commune de Mescoles. Le rumeur publique pense qu'il est celui d'un idiot, disparu de son domicile depuis trois ans sans qu'on ait découvert ses traces. L'état de décomposition dans lequel on a trouvé ce cadavre n'a pas permis de constater son identité.

(Journal de Bergerac.)

Tarn-et-Garonne. — La population de Montauban est d'après le nouveau recensement, de 25,911 habitants, savoir: population agglomérée 17,452; rurale, 6,974; flottante, 1,485.

(Courrier.)

Aude. — Depuis quelques jours des bandes d'Ariégeois, hommes, femmes et enfants, traversent Carcassonne, se rendant dans le bas-Languedoc pour coopérer aux vendanges qui viennent de s'ouvrir. Malgré la sécheresse, on espère une abondante récolte. Quant à la qualité du produit, elle sera supérieure.

(Courrier de l'Aude.)

Lot-et-Garonne. — Dans la matinée du 14 septembre, le sieur Lataste, employé à charger du sable dans une mine, à Lausseignan, commune de Barbaste, s'est trouvé pris sous un éboulement. Des maçons, qui travaillaient auprès, ont accouru à son secours, et sont parvenus à le dégager, mais le malheureux Lataste ne donnait plus aucun signe de vie la mort a été instantanée. (Journal de Lot-et-Garonne.)

Pour extrait: A. LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 12 septembre.

La nativité de la Vierge a été célébrée avec une solennité toute spéciale en l'église Santa Maria del Popolo, à Rome.

A dix heures du matin, le pape s'est rendu à cette église, accompagné du cardinal Riaro Sforza, archevêque de Naples, et du cardinal Marini, suivi d'une escorte nombreuse. Dans la sacristie, le Saint-Père a revêtu les habits pontificaux, et, après l'adoration du Saint-Sacrement, il a pris place sur le trône et il a assisté à la messe.

Après l'office, le Pape est remonté en voiture et il est reparti pour le palais apostolique de sa résidence.

Le spectacle de la multitude accourue pour féliciter le Saint-Père était alors vraiment surprenant. De la place del Popolo à celle des Nations, des personnes de toutes les classes s'empressaient de lui offrir leurs respectueux hommages: les balcons et les fenêtres étaient encombrés de monde. Le peuple réclamait à grands cris la bénédiction apostolique, et saluait le pontife des doux noms de père et de roi. L'air retentissait de vivats répétés: on agitait des mouchoirs et des banderoles blanches et jaunes.

Cet enthousiasme populaire avait ému le Pape et la foule. Le Saint-Père est rentré à sa résidence aussi con-

solé que profondément impressionné. Dans l'église de Santa Maria del Popolo, la garde palatine d'honneur faisait le service, et, sur la place, les musiques françaises et pontificales exécutaient des symphonies.

(Journal de Rome.)

On écrit de Turin au *Messenger du Midi*:

On s'occupe beaucoup d'un scandale et tout le monde prononce tout haut le nom de l'auteur, mais personne n'ose le publier. M. Guiccone, questeur de Palerme, a été assassiné, mais ses blessures ne l'ont pas empêché de découvrir son meurtrier, qui a été arrêté et qui a dévoilé le nom de son instigateur. C'est un député, et sa position le mettant à l'abri des atteintes de la police, on n'ose pas l'accuser tout haut d'un méfait, on l'accuse tout bas. Le jour ne tardera pas à se faire sur ce grave sujet.

Turin 13 septembre.

Un comité bourbonnien s'est réuni à Frascati, sous la présidence du comte Trapani; il propose au gouvernement romain de licencier les sbires et les gendarmes les plus hais et de les payer pour faire la propagande papale dans les provinces. On a découvert dans le régiment indigène quatre cents enrôlés pour le brigandage. Le chef d'enrôlement appartient à la garde palatine. La feuille d'engagement promet 4 paoli chaque jour et le pillage des pays résistants. Le 8 septembre, la démonstration papale n'a pas réussi; quelques prêtres et des Napolitains acclamèrent Pie IX; mais le peuple criait: Faim! Des drapeaux tricolores ont été arborés la nuit sur les bâtiments publics. Il y a eu des démonstrations semblables à Tivoli, Velletri, Frascati, Albani et Grotaferata. De nombreuses arrestations ont eu lieu. (Nazione)

PRUSSE.

Berlin, 13 septembre.

Le ministre de l'intérieur prépare une réforme importante de la loi communale. Il veut rendre aux villes leur autonomie complète et renoncer au droit que possède aujourd'hui le gouvernement de confirmer l'élection des bourgemoestres. Le comte Schwerin a en outre l'intention, dit-on, de supprimer le système, des classes dans les élections. On sait que, d'après ce système, les électeurs sont distribués en trois classes, suivant les contributions qu'ils payent, et qu'une influence prédominante est assurée aux principaux contribuables.

Cette réforme serait un grand acte politique et rendrait au comte Schwerin toute sa popularité.

— La princesse de Montenegro est arrivée à Berlin.

(Gazette de la Croix.)

Bade, 14 septembre.

Oscar Becker vient d'être transféré par la gendarmerie à Bruchsal, où il paraîtra sous peu devant la cour d'assises.

(Gaz. de Carlsruhe.)

POLOGNE.

Breslau, 13 septembre.

Hier, dans l'après-midi, une grande foule allait sur la route conduisant de Kalisch à Ostrowo, car on attendait une grande procession se rendant du duché de Posen à Czenstochan par Ostrowo et Kalisch. Mais cette procession n'arriva pas et la foule retourna à la ville. Du reste, le public avait éprouvé une certaine irritation de voir des patrouilles suivre la foule qui était très tranquille, et on assure que quelques gamins ont tué les soldats.

Le soir, une illumination était ordonnée pour l'anniversaire du couronnement, mais il y avait très peu de fenêtres illuminées. Ce fait excita encore davantage les soldats; et lorsque les gamins se sont mis à siffler et à crier devant les maisons illuminées, la troupe a procédé à des arrestations et maltraité les gens les plus tranquilles, des Allemands, les personnes les plus considérables de la ville, entre autres un brasseur très estimé, M Weigt, qui est malade par suite des mauvais traitements dont il a été l'objet.

On dit que les soldats avaient les mains pleines de cailloux qu'ils lançaient aux gens paisibles qui rentraient chez eux. Plusieurs juifs ont été maltraités et arrêtés à la sortie de la synagogue. On a enlevé à quelques-uns leurs manteaux, à d'autres leurs montres et leurs bagues.

La plupart des personnes arrêtées ont été relâchées dans la nuit, et l'on n'en a gardé qu'une quarantaine. Aujourd'hui, il y a eu une réunion de la bourgeoisie, qui veut envoyer une députation à Varsovie, pour y porter ses plaintes.

La ville est calme comme l'atmosphère avant l'orage, et il y règne une grande anxiété. Les rues sont remplies de monde, et des patrouilles parcourent constamment la ville. Depuis jeudi une batterie d'artillerie se trouve cantonnée à Kalisch et dans les environs, et les canons sont rangés devant le principal corps de garde. On dit en ce moment que la procession est arrivée, mais nous n'avons pu nous en assurer. (Gazette de Breslau.)

TURQUIE.

Constantinople, 5 septembre.

Avec l'arrivée de Saïd-Pacha, le vice-roi d'Égypte et celle du baron Willisen, aide de camp du roi de Prusse, on a épuisé la série des félicitations présentées au sultan Abdul-Aziz par les grandes puissances européennes et par les princes, ses vassaux.

Déjà le prince Labanoff a présenté à Sa Hautesse ses nouvelles lettres de créance, et la même formalité est près de s'accomplir pour les représentants des autres puissances. Il reste à attendre la mission extraordinaire qui sera chargée de présenter au sultan les félicitations du shah de Perse; les rapports actuels entre les deux puissances permettent d'espérer que Nays-Ehddin-Shah chargera de cette mission quelque grand personnage de son gouvernement. Mais on n'a encore à la Sublime-Porte aucune information précise à ce sujet.

Au séraï, il règne depuis quelques jours une grande confusion, par suite du changement du personnel qui entoure le sultan: chambellans, secrétaires et aides de camp

sont changés si souvent, qu'aucun ne sait plus ce qu'il a à faire; il y a, en ce moment, assure-t-on, vingt-cinq aides de camp du sultan, au lieu de six qu'il y avait il y a un mois.

Une nouvelle digne d'être notée: le sultan a ordonné d'affecter une somme de trois millions de piastres pour meubler la valide de son beau-frère Mehmed-Ali-Pacha, le ministre de la marine à Kuruck-Tchesmé. C'est donc faux tout ce qu'on dit de la détresse du Trésor public! Les trois millions seraient néanmoins bien employés, si le sultan voulait condamner Mehmed-Ali-Pacha à garder désormais les appartements meublés à neuf.

L. LEGAULT. (Le Temps.)

AMÉRIQUE.

New-York, 5 septembre.

L'expédition navale placée sous les ordres du général Butler a bombardé les forts du cap Hatteras le 28 août. Le lendemain, la garnison a capitulé. Les fédéraux ont pris 25 canons, des dépôts d'armes et 3 navires. Le général Butler est revenu à Washington, et une sérénade a eu lieu en son honneur. Il a prononcé un discours, dans lequel il a annoncé qu'aux premières gelées, l'armée fédérale marchera vers le Sud.

50 navires appartenant aux confédérés ont été saisis. Le président Davis est très malade, mais le bruit de sa mort a été démenti. (Havas)

CHINE.

L'arrivée à Marseille, avant-hier, du paquebot *Masilia*, appartenant à la compagnie péninsulaire et orientale nous met en possession de nouvelles qui portent la date du 48 juillet pour Shanghai et du 20 pour Canton.

On annonce que les représentants des puissances européennes portent une grande attention aux mouvements des rebelles chinois, et sont décidés à agir énergiquement contre eux.

L'amiral français commandant la station navale de Shanghai, après avoir fait une reconnaissance vers Ningpo, est parti de nouveau pour ce point avec le consul de notre nation; il se proposait de toucher à l'île de Chusan, dont l'occupation permanente par la France est, dit-on, projetée. On sait l'importance de cette île qui a servi au ravitaillement de nos troupes pendant l'expédition de Chine. Notre commerce aura grand avantage à ce qu'elle soit définitivement occupée et les intérêts européens sont trop uniformes dans ces parages pour qu'aucune susceptibilité rivale élève des réclamations.

Le consul anglais, qui fait fonction de vice-consul français à Ningpo, a obtenu de la police impériale l'arrestation de deux hommes, l'un italien, l'autre anglais qui, ayant accompagné l'un de nos compatriotes, M. le comte de Sallaberry, dans un voyage à l'intérieur, avaient profité de son sommeil pour l'assassiner lâchement à coups de poignard.

L'autorité anglaise a dû se charger aussi de réparer un grief assez sérieux pour le commerce européen. Quinze bateaux chargés de soie, à destination de Shanghai, ayant été capturés par des pirates, parce que les Européens qui les montaient avaient refusé de payer une rançon de 50,000 fr., le commodore anglais a envoyé sur les lieux une canonnière à vapeur: les bateaux ont pu être ressaisis.

Il n'est pas douteux que les rebelles aient une plus grande terreur des étrangers que des impériaux. Depuis qu'on les a prévenus de ne point s'avancer vers Kan-Kow, ils ne font pas la moindre apparition. On mande de Ching-Kiang, sur le Yan-Tze, que cette ville est aussi délivrée de leur présence. Leur armée, qui s'élevait, dit-on, au chiffre de 45,000 hommes, a débloqué cette place sans coup férir.

L'empereur ne se décide pas à quitter la Tartarie pour retourner dans sa capitale, où, comme on ne l'a pas oublié, sans doute, les pouvoirs du prince Kong ont été renouvelés. Le ministre de Russie, M. Baluzer était attendu le 8 juillet à Pékin. Quant à la mission prussienne, il paraît que bien définitivement elle a échoué dans le projet qu'elle avait de négocier un traité.

L'état sanitaire de l'armée d'occupation était excellent aux dernières nouvelles qu'on avait du Nord en date du 41 juillet. Le pays se trouvait tranquille, les routes assez sûres; le général Aumale, commandant les forces militaires de Tien-Tsin et de Ta-ku, était parti pour se rendre à Pékin. EDOUARD GAULHIAC. (Constitutionnel.)

Pour extrait: A. LAYTOUT.

Paris.

17 septembre.

On parlait aujourd'hui, dit une correspondance de l'Indépendance belge, d'une lettre autographe de l'Empereur, adressée au roi de Prusse, dans le but, sans doute, de simplifier les derniers détails qui peuvent retarder encore l'entrevue entre ces deux souverains. Cet événement sera annoncé très probablement, d'une manière officielle, d'ici à peu de jours, au *Moniteur*.

— On dit au palais que le pourvoi de MM. Mirès et Siméon viendra positivement à l'audience de la cour de cassation du 20 septembre. Le rapport sera fait par M. Legagneur.

— M. Benedetti, ministre plénipotentiaire de France à Turin, est en ce moment à Trouville, où il est allé chercher M^{me} Benedetti.

— M. le marquis de Lavalette est attendu aujourd'hui à Paris.

— Il y aura à Rome, en décembre, un consistoire dans lequel trois cardinaux seront préconisés.

— Mgr Gonilla, nonce du Saint-Père à Bruxelles, doit remplacer, à Munich, Mgr Chigi; appelé, on le sait, à la nonciature de Paris.

— Aujourd'hui, fête du Grand pardon des Juifs, il y avait un grand nombre d'Israélites à la synagogue. Aussi le marché de la Bourse était-il moins animé qu'à l'ordinaire.

— D'après des lettres de Rome, le général Cabrera songerait, dit-on, à prendre part aux luttes de l'Italie méridionale en se mettant à la tête des bourbonniens.

— M. le marquis de Moustier, arrivé hier de Vienne à Paris, s'embarquera prochainement à Marseille pour Constantinople. M. le comte de Montebello est attendu à Toulon. M. de Lavalette reviendra à Rome du 25 au 30 septembre.

On lit dans le *Moniteur* :

Le maréchal Magnan, rentré aujourd'hui à son quartier général de Paris, a repris immédiatement le commandement du 1^{er} corps d'armée.

— On disait aujourd'hui, mais je ne le répète que sous toute réserve, que Victor Hugo allait profiter du décret d'amnistie qui lui a ouvert les portes de la France, pour venir régler quelques affaires de librairie. L'illustre poète séjournerait à Paris pendant un mois environ.

— En vertu d'un réquisitoire du parquet, on a saisi aujourd'hui, à la librairie Dentu, un pamphlet anti-catholique intitulé : *Le Papisme*.

— L'auteur anonyme (aujourd'hui connu) de la brochure : *L'Empereur, Rome et le roi d'Italie*, prépare, dit-on, en ce moment, à Turin, une autre brochure, à laquelle il tentera encore de donner une source officielle. Nous croyons savoir que c'est le fils d'un célèbre poète polonais qui serait chargé de faire imprimer cette brochure à Paris.

— On annonce, sur la question de Rome, une nouvelle brochure, due à la même plume et à la même inspiration que la brochure *L'Empereur, Rome et le roi d'Italie*, récemment désavouée par le *Moniteur*.

— Nous continuons de recevoir de Biarritz les nouvelles les plus favorables de la santé de Leurs Majestés et de celle du Prince Impérial.

Le jeune prince a pris ces jours derniers son premier bain de mer. Il était accompagné de son auguste mère.

Pour extrait : LAYTOU.

Faits divers.

On écrit de New-York, le 10 août 1861, à la *Gazette des Tribunaux* :

Il y a quelques jours, une jeune et jolie Française, récemment arrivée aux Etats-Unis, a été victime du plus criminel outrage. Ayant publié dans les journaux de New-York une annonce par laquelle elle demandait à entrer en qualité de gouvernante dans une famille, elle reçut la visite d'un individu, à l'air grave et sévère, qui, par le ton de ses manières et de ses

discours, et surtout par son costume, ressemblait à un ministre presbytérien. Il se présenta, en effet, à notre compatriote, sous ce titre, et lui dit qu'il était chargé de trouver une institutrice pour les enfants d'un de ses amis, homme très-honorable et fort riche, et qu'il était disposé à l'engager pour cet emploi.

Il était d'ailleurs prêt à fournir tous les renseignements désirables sur la place qu'il lui proposait, mais il pouvait lui garantir d'avance qu'elle serait enchantée des personnes avec lesquelles elle allait bientôt se trouver en rapport. La jeune Française accueillit avec bonheur ces ouvertures : dans les circonstances actuelles, au milieu d'une crise politique et financière des plus désastreuses, les offres qu'on lui faisait étaient vraiment brillantes, inespérées; elle s'empessa donc de les accepter.

Le lendemain, le prétendu ministre presbytérien vint prendre notre compatriote pour la conduire dans la famille de son ami, qu'on disait demeurer non loin de New-York, dans les environs de Sing-Sing. Avant de partir pour la station du chemin de fer, il lui offrit, comme l'expression de son amitié et de sa sympathie, une bible et lui adressa un petit discours chaleureux sur la religion et la morale. Le voyage se fit sans encombre, et, pendant qu'on était en chemin de fer, la jeune institutrice n'eut qu'à se louer des attentions respectueuses de son compagnon. Il avait une conversation variée et pleine d'intelligence, et, de plus, s'exprimait très-facilement en français.

On arriva à Sing-Sing. A la station de cette ville devait se trouver une voiture pour transporter notre ministre et sa compagne au lieu où ils se rendaient. Mais hélas! on les avait oubliés, et force était donc d'y aller à pied. Le prétendu ministre paraissait désespéré de ce contre-temps. La distance qu'on avait à parcourir n'était pas considérable : environ trois milles. On partit donc, la jeune fille tremblante d'émotion et d'espérance, marchant avec un ardeur véritable pour arriver plus vite au but de son voyage.

La soirée était assez avancée et il commençait à faire sombre. La jeune Française trouvait que son compagnon était d'une lenteur désespérante. On arrive enfin à un petit bois qu'il fallait traverser. En ce moment, la nuit était survenue. La jeune fille entend avec un vif sentiment de plaisir dire à son conducteur qu'ils seront dans quelques minutes au terme de leur voyage.

On s'engage dans le bois. Quand nos voyageurs eurent atteint la partie la plus épaisse, le prétendu ministre se jette sur notre compatriote, la renverse violemment, et malgré les cris et la résistance de celle-ci, il réussit à assouvir ses désirs criminels. Ce n'est pas tout : il la menace de lui brûler la cervelle si elle fait mine de vouloir s'échapper; il la force ainsi à passer la nuit avec lui, et se livre de nouveau sur elle aux plus déplorables outrages. Le lendemain matin, avant de partir, le brigand s'empare de la montre et de la bourse de cette fille qu'il a si odieusement traitée. Il ne lui laisse que vingt-cinq sous, en lui disant que c'est assez d'argent pour retourner à New-York.

La jeune fille, ayant été rencontré sur la route les cheveux et les vêtements dans le plus grand désordre, poussant des cris et des lamentations comme une insensée, a été conduite à Sing-Sing, où elle a raconté sa triste histoire.

La police s'est mise immédiatement à la recherche du misérable ravisseur. Elle n'a pas tardé à l'arrêter. Il avait encore sur lui la montre de la jeune fille, l'indignation publique était tellement violente à Sing-Sing, qu'il a été sur le point d'être exécuté par le peuple à son arrivée dans cette ville. Quand à notre malheureuse compatriote, on dit qu'elle a perdu entièrement la raison depuis l'horrible crime dont elle a été victime.

Grosselin. — (Siècle).

La fille d'un employé de la mairie de Roubaix avait pris, depuis quelque temps, un certain nombre de

billets dans différentes loteries. Ces billets, dont elle avait inscrit les numéros, étaient réunis en un seul paquet, en attendant que le sort désignât parmi eux un gagnant; mais elle avait beau lire avec attention toutes les listes de tirages, jamais le moindre petit lot. Enfin, croyant que toutes ses loteries étaient tirées et ne voulant plus avoir sous les yeux la cause de ses déceptions, un beau jour elle jette au feu le paquet de titres désormais inutiles; mais hier, en prenant un journal, elle voit en tête d'un tirage un lot de cent mille francs gagné par un de ses billets brûlés.

Que l'on juge de la douleur de cette famille et des reproches adressés à la jeune imprudente; mais tout espoir n'est pas encore perdu, car on assure que des personnes très riches de Roubaix ont offert à ces braves gens d'aller à Paris témoigner de la perte du billet et se constituer caution de la somme qu'ils recevraient.

(Constitutionnel.)

— La quantité de blés en débarquement à Marseille est telle, que les armateurs ont demandé l'autorisation d'utiliser les parties des quais restées libres, quoiqu'ils ne soient pas habituellement consacrés à cet usage.

(Constitutionnel.)

Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

Dernières nouvelles.

L'entrevue de l'Empereur et du roi de Prusse aura lieu définitivement le 6 octobre à Compiègne.

L'Empereur est attendu le 25 septembre à Paris.

Le camp de Châlons a été levé hier. Les régiments qui le composaient retournent dans leurs garnisons.

On annonce que M. Bodin, anciennement Consul à Naples, a été promu dans la même ville aux fonctions de consul-général.

M. le Marquis de Lavalette est rentré samedi soir à Paris.

La foule a été admise à visiter, hier, l'église russe inaugurée la semaine dernière, rue de la Croix du Roule, près du parc Monceau.

L'Universel de Bruxelles annonce qu'il cesse sa publication. Ce journal s'était voué à la défense du pouvoir temporel.

Les nouvelles de Pékin nous apprennent que le 7 juillet le représentant de la France a donné un grand banquet en l'honneur du représentant de la Prusse.

Le bâtiment corsaire le Jefferson-Davis, s'est perdu sur la côte de la Floride.

Pour extrait : LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

BLÉS, FARINES. — La hausse qui se continue sur les blés confirme de plus en plus la faiblesse de notre récolte. Il paraît, en outre, que l'Angleterre et l'Italie n'ont pas été mieux partagées que la France. De toutes nos régions, c'est encore la Lorraine qui, comme les années précédentes, a donné les meilleurs résultats. Les farines doivent surtout une partie de leur mouvement ascensionnel à la grande sécheresse qui nuit autant à la marche des moulins qu'aux produits du sol. Les blés du commerce sont en hausse de 1 fr. par sac.

VINS, SPIRITUEUX. — Avec la température actuelle les vendanges devaient être hâtives.

Elles sont commencées dans le Languedoc. S'il est à souhaiter que pendant cette opération le beau temps continue, ailleurs, la par exemple où la graine est en véraison, de petites pluies ou des rosées abondantes feraient énormément de bien. On se plaît toujours à compter sur la qualité. Dans quelques vignobles du Midi, la quantité sera satisfaisante, mais non pas dans le Bordelais qui a été tellement maltraité, paraît-il, qu'il ne donnera qu'une très faible récolte. Dans le Languedoc, les Narbonne se vendent de 190 à 210 fr. les 700 litres. Aux environs de Béziers, on paie les vins de montagne de 150 à 220 fr., et les vins ordinaires de 105 à 140 fr. les 700 litres. Les vins rouges du Cher valent sur place de 52 à 60 fr. la pièce de 250 litres, fût non compris. — Les alcools du Languedoc sont toujours cotés 115 fr. l'hect. Les 3/6 du Nord sont en hausse. On cote le disponible 90 fr., le courant du mois de 88 à 89 fr., les 3 mois d'oct. 88.50, les 4 premiers mois de 86 à 87 fr.

(L'Industrie.)

VILLE DE CAHORS

Marché aux grains. — Mercredi, 18 septembre.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	265	51	29 ^r 48	78 k. 240
Maïs....	37	8	12 ^r 65	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

16 septembre 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 05	»	»
4 1/2 pour cent	96 50	»	»
Banque de France.....	2930	»	5

17 septembre.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 05	»	»
4 1/2 pour 100.....	96 20	»	30
Banque de France.....	2930	»	»

18 septembre.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 45	» 10	»
4 1/2 pour 100.....	96 20	»	»
Banque de France.....	»	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 18 septembre 1861.

Décès.

14 sept.	Calvet (Marie), 5 ans.
15	— Macé (Joseph-Jean-Pierre), chasseur au 40 ^e régiment, 22 ans.
15	— Ausset (Alexis), 18 mois.
15	— Enfant du sexe masculin né-mort des époux Tulet et Crabol.
16	— Enfant du sexe masculin présenté sans vie des époux Gilbert et Molinié.
16	— Molinier (Louis), négociant, 57 ans.
16	— Tardieu (Françoise), épouse Bouyssou, 63 a.
17	— Alaniou (Marie), 25 mois.
17	— Bonneville (Jenny), 25 mois.
17	— Féral (Jean), 72 ans.
17	— Seriez (Alexandrine), 49 mois.
18	— Boulié (Pierre), 23 mois.
18	— Gizard (Léon), 4 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bou à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

AVIS

Le sieur SEVAL prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. — Il a en outre un magasin des Tilburys, Phaëtons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion à de très bons prix. — Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparçons Articles de voyage, Chapeliers de dame, Nécessaires, etc...

Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

Un Phaëton d'occasion à vendre, pour cause de départ.

BRASSERIE CENTRALE MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois.

CHANGEMENT DE DOMICILE AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc. Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.